

Cadre politique pour renforcer l'industrie manufacturière de l'Union: vers une approche plus intégrée de la politique industrielle

2006/2003(INI) - 30/05/2006

La commission a adopté le rapport d'initiative rédigé par Joan CALABUIG RULL (PSE, ES) en réponse à la communication de la Commission «Mettre en œuvre le programme communautaire de Lisbonne: un cadre politique pour renforcer l'industrie manufacturière de l'UE».

Le rapport reconnaît le rôle important de l'industrie manufacturière dans l'Union et affirme que l'UE «doit se fixer pour ambition de demeurer une grande puissance industrielle et ne pas se cantonner au seul développement du secteur des services». Les députés européens sont dès lors favorables au «développement d'une politique industrielle cohérente au niveau européen pour faire face aux défis de la mondialisation».

La commission se dit préoccupée par le fait que l'industrie européenne reste globalement concentrée dans des secteurs de moyenne technologie et à niveau de qualification faible à moyen. Elle affirme que l'éducation et la formation à tous les niveaux revêtent une importance fondamentale et estime que le document de la Commission n'accorde pas suffisamment d'attention à ces domaines. Elle invite les États membres à attirer davantage de jeunes étudiants vers les études techniques et scientifiques, et souligne le «potentiel considérable que représentent les nanosciences et les nanotechnologies».

La Commission est invitée à «porter ses efforts sur la surveillance du marché et sur la lutte contre la concurrence déloyale et la contrefaçon». Les députés européens affirment également qu'elle devrait «contrôler et recenser le degré de conformité des produits importés avec la législation européenne en faveur de la protection de l'environnement et de la protection de la santé des consommateurs, et à évaluer dans quelle mesure la compétitivité des produits européens s'en trouve affectée». Enfin, le rapport demande à la Commission de procéder à une analyse approfondie de la situation actuelle des industries manufacturières dans les nouveaux États membres et des défis qui les attendent et de veiller à la bonne application de la législation communautaire.